

Avocats collaborateurs

Droit des rémunérations & des protections sociales

RIGAUD
AVOCATS

Informations principales :

- Lieu : Palais Royal - Paris 75 001
- Type de contrat : collaboration libérale
- Date d'entrée en poste : Immédiat
- Spécialité : Droit des rémunérations et des protections sociales
- Expérience requise : 0 à 3 ans

Description de l'annonce :

Rigaud Avocats, cabinet spécialisé en droit des rémunérations et des protections sociales, ouvre de nouveaux postes pour accompagner sa croissance (profil Junior).

Notre Cabinet, créé en 2010, est reconnu comme incontournable dans son domaine d'expertise, en tête des principaux classements (Legal 500, Décideurs, Best Lawyers...).

Vous intégrerez une équipe passionnée et bienveillante, et rejoindrez un cabinet proposant une approche collective et stratégique des dossiers, unique sur le marché.

Aucune formation ou expérience spécifique en la matière n'est requise pour les avocats débutants, les avocats du cabinet étant très attachés à former et accompagner au mieux les collaborateurs dans leurs premières années d'exercice.

Vous interviendrez en conseil et en contentieux, sur l'ensemble des problématiques attachées aux rémunérations et protections sociales (partage de la valeur, prévoyance complémentaire, retraite supplémentaire, épargne salariale, URSSAF, ...) à destination de l'ensemble des acteurs de la matière (entreprises, branches professionnelles, organismes assureurs et intermédiaires, employeurs publics, ...)

Informations complémentaires :

- Grille de rémunération proposée :
 - 70 K€ à 77 K€ en 1^{ère} année
 - 75 K€ à 82 K€ en 2^{ème} année
 - 80 K€ à 88 K€ en 3^{ème} année
- Rémunérations complémentaires notamment pour apports de dossiers
- Prise en charge d'un abonnement annuel à un club de sport
- 7 semaines de congés annuels

Merci d'adresser votre candidature à :
Roxane.sebbag@rigaudavocats.com

20, avenue de l'Opéra – 75 001 Paris
Tél : +33(0)1 53 75 91 91
www.rigaudavocats.com

AARPI – AVOCATS INSCRITS AU BARREAU DE PARIS
TOQUE G0739